

Tableau n° 30

| DESIGNATION des maladies | DELAI de prise en charge | LISTE INDICATIVE des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies |
|--|--|--|
| <p>A. - Asbestose : fibrose pulmonaire diagnostiquée sur des signes radiologiques spécifiques, qu'il y ait ou non des modifications des explorations fonctionnelles respiratoires. Complications : insuffisance respiratoire aiguë, insuffisance ventriculaire droite.</p> | <p>35 ans (sous réserve d'une durée d'exposition de 2 ans)</p> | <p>Travaux exposant à l'inhalation de poussières d'amiante, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extraction, manipulation et traitement de minerais et roches amiantifères. <p>Manipulation et utilisation de l'amiante brut dans les opérations de fabrication suivantes :</p> |
| <p>B. - Lésions pleurales bénignes avec ou sans modification des explorations fonctionnelles respiratoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plaques calcifiées ou non péricardiques ou pleurales, unilatérales ou bilatérales, lorsqu'elles sont confirmées par un examen tomodensitométrique - Pleurésie exsudative. - épaississement de la plèvre viscérale, soit diffus soit localisé lorsqu'il est associé à des bandes parenchymateuses ou à une atélectasie par enroulement. Ces anomalies constatées devront être confirmées par un examen tomodensitométrique. | <p>40 ans</p> <p>35 ans (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans)</p> <p>35 ans (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans)</p> | <ul style="list-style-type: none"> - amiante-ciment ; amiante-plastique ; amiante-textile ; amiante caoutchouc ; carton, papier et feutre d'amiante enduit ; feuilles et joints en amiante ; garnitures de friction ; produits moulés ou en matériaux à base d'amiante et isolants. <p>Travaux de cardage, filage, tissage d'amiante et confection de produits contenant de l'amiante. Application, destruction et élimination de produits à base d'amiante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amiante projeté ; calorifugeage au moyen de produits contenant de l'amiante, déflocage. <p>Travaux de pose et de dépose de calorifugeage contenant de l'amiante. Travaux d'équipement, d'entretien ou de maintenance effectués sur des matériels ou dans des locaux et annexes revêtus ou contenant des matériaux à base d'amiante.</p> |
| <p>C. - Dégénérescence maligne broncho-pulmonaire compliquant les lésions parenchymateuses et pleurales bénignes ci-dessus mentionnées.</p> | <p>35 ans (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans)</p> | <p>Conduite de four. Travaux nécessitant le port habituel de vêtements contenant de l'amiante</p> |
| <p>D. - Mésothéliome malin primitif de la plèvre, du péritoine, du péricarde.</p> | <p>40 ans</p> | |
| <p>E. - Autres tumeurs pleurales primitives.</p> | <p>40 ans (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans)</p> | |